



REPUBLIQUE FRANCAISE

La Présidente  
du Tribunal Administratif de Caen

Vu le code de justice administrative et notamment son article R. 222-13 ;

En application des dispositions susvisées, les magistrats, dont les noms suivent, sont désignés pour statuer sur les litiges mentionnés à cet article :

- Mme Audrey MACAUD,
- M. Frédéric CHEYLAN,
- Mme Thérèse RENAULT,
- M. Benoît BLONDEL,
- M. Pierre MARTINEZ,
- Mme Mireille PILLAIS,
- Mme Céline ABSOLON,
- Mme Nathalie GROCH,
- M. Xavier RIVIERE.

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> septembre 2025.

H. ROULAND-BOYER